

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 198

Artikel: Louis Quatorze
Autor: Dourliac, Arthur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285582>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communances du pré de Moreau qui battait contre Courrendlin, Vicques et le chemin de Sohières, mais ni l'une ni l'autre ne serviraient de rien, si la Suisse y mettait la main, parce qu'il y aurait le Montchaibout qui domine de beaucoup tout ceci.

Le 5 mars 1794 le tribunal révolutionnaire est allé dans les baillages allemands, tel qu'à Laufon, Arlesheim etc. pour entendre les dénonciations s'il y en a, et juger sans autre forme de procès. Tout le monde tremble et est consterné au seul nom de ce tribunal infâme. Ils ont une guillotine qui est monté sur un chariot qui les accompagne partout; c'est un chariot à quatre roues. Il y a une espèce de grand tombereau, fait de planches, teint en rouge, en forme de caisson qui sert à la troupe. Il est moins haut mais plus large. Dessus il y a un couvercle, qui s'ouvre en deux, après ce couvercle il y a deux supports à chacun, qui s'ajustent sur le bout de l'essieu. Cela fait l'échafaud. On monte ensuite la guillotine dessus et on baisse un bout d'escalier pour monter sur l'échafaud. Voilà la machine prête à jouer. Tout s'ajuste en un moment. Tous les morceaux se mettent dans le dit tombereau lorsqu'on veut aller plus loin.

Dans le même temps, les chanoines de Moutier-Grandval ont pu (d'après un décret de la Convention nationale qui permet aux Suisses ainsi qu'à leurs alliés et à ceux qui ont une bourgeoisie en Suisse de s'en retourner chez eux, avec ce qui leur appartient, d'une possession antérieure au décret de prohibition des articles dont la sortie est défendue), sortir leurs meubles et effets à eux appartenant, à la réserve du grain, du vin et autres choses semblables, qui sont de première nécessité. C'était Brodhag et moi Claude Joseph Verdat, qui étions chargés des procurations du Chapitre, pour faire parvenir aux chanoines ce qui leur appartenait, tant du corps que de chacun en particulier. J'étais seul chargé, en même temps, du soin de l'emballage pour que rien ne se gâtât et chaque voiture qu'on a menée tant à Moutier qu'à Courrendlin, je les ai toujours accompagnées. Il y en a eu en tout vingt-sept voitures. Les cloches ne sont pas encore comprises, elles sont encore ici. Nous avons commencé par les corps de St-Germain et de St-Randoald, lesquels ont été conduits sur un chariot jusqu'à Courrendlin, le 25 pluviôse qui correspond au 13 février, un jeudi, de l'année 1794. Les chanoines s'étaient proposés de les faire porter par des hommes, mais on a trouvé que ça porterait ombrage aux Français qui sont ici, qu'ils crieraient au fanatisme et que cela pourrait tierer à quelques

s'étaient, un jour, attelés à sa voiture; et, en triomphe, on avait traîné la diva.

C'est le passé!

Elle branle doucement la tête pour effacer ce mirage. Non elle ne veut plus songer à cette vaine, déliante, passagère et inutile gloire. Elle aime mieux revoir, dans sa pensée, le regard de remerciement de ses chers malades. L'un d'eux est jeune comme Yvan, et se meurt du même mal. Elle aime mieux rappeler à sa mémoire les douces paroles de reconnaissance qui, partout dans la salle, la suivent.

Et, alors, à ce souvenir, une joie ineffable, qui n'est plus de la terre, soudainement l'inonde. Cette joie est si grande, si suave, si divine, qu'elle ne ressemble à aucune des satisfactions humaines. Elle sent son cœur fondre dans sa poitrine de charité et d'amour pour les malheureux.

Et, levant les yeux vers les étoiles du ciel, comme si elle espérait apercevoir son fils bien-aimé tout au fond des univers d'or elle murmure :

fâcheuses conséquences, aussi bien que de les venir recevoir en procession à la frontière près du *Gros Caillou*, comme on nomme la borne qui sépare la Prévôté de Moutier de la Vallée de Delémont. Voilà ce qu'ils avaient projeté, on les a détournés de cette cérémonie qui aurait été bien placée à cause des mêmes raisons que ci-dessus, ainsi que d'autres, d'après les avis qu'on avait reçus. Les clubistes n'auraient pas manqué de dire que les chanoines ne faisaient cela que pour fanatiser les gens des environs et on leur en aurait de suite fait un crime. Malgré tout cela les gens de Courrendlin sont venus à la rencontre, jusqu'à la première barrière, en venant de Courrendlin à Delémont, où pour mieux dire, entre la dite barrière et la croix. Lorsqu'ils ont été à quelques pas des dits Corps saints, ils se sont tous mis à genoux, et ont ensuite accompagné la voiture en chantant des cantiques savoir : « *O l'auguste sacrement* » et ont continué jusqu'à l'église où on les a placés à côté du maître-autel. C'est un nommé Antoine Briselance qui a commencé à chanter le cantique ci-dessus. Lorsque les dits saints ont été déposés dans l'église de Courrendlin où tout le monde du village était rassemblé, les chanoines, au nombre de quatre, savoient le révérendissime, Prévôt de Buchenberg, de Rosé, custode, de Billeux, Bajol, chanoines, les chapelains abbés Comte, Chariatte, Berberat, Brogueli, l'abbé Koelchett, M. le curé de Courrendlin, nommé Greppin de Develier, l'abbé Perrinat, frère du maire de ce lieu, en présence de tous, ont dressé un procès verbal pour constater que les dits corps étaient les mêmes qui étaient placés au-dessus des stalles des dits chanoines dans l'église paroissiale de Delémont, qu'on y a rien ôté, ni ajouté; ce que j'ai signé et affirmé par serment, ce que je pouvais faire, d'autant plus que j'avais été nommé par le maire Brodhag lorsqu'on les a descendus de leurs places, pour qu'on n'y gâtât rien, et après je les ai conduits à Courrendlin. Je les ai vus toujours les mêmes, je n'y ai pas vu qu'on y ait rien soustrait, ce que j'aurais très bien remarqué pour peu qu'on y aurait touché.

Le dit procès verbal a été écrit par M. le chanoine de Billeux sur la table du maître-autel de l'église de Courrendlin.

Lorsque François Bourquin fut exécuté, le maire Bromer est venu sur la place de l'exécution, il a dit tout haut : « Citoyens, François Bourquin vient de subir un jugement, il n'y a aucun reproche à faire à ses parents, nous allons l'accompagner à son enterrement; nous invitons tous les bons citoyens à nous suivre ». Tout le monde y est allé, même les soldats

« Mon bien-aimé, j'ai foulé aux pieds la gloire humaine, trop souvent dangereuse dans ses environs, pour être bien sûr d'aller te rejoindre. Ah! es-tu content de moi? Tu m'attends au suprême rendez-vous. Je veux travailler encore; et, quand je me serai usé au service des pauvres, oh! je le crois, tu me tendras les bras et, tous deux, nous nous retrouverons pour ne plus jamais nous quitter; nous nous retrouverons dans la gloire immortelle. »

Au pied de l'abbaye, le Gave murmure avec un bruit frais d'eau limpide, tandis qu'au loin résonnent les échos d'un vieux cantique, devenu populaire à Lourdes. Elle écoute; et son visage doucement s'éclaire; elle reconnaît ce chant qui l'émeut jusqu'au fond de l'âme; c'est un des CANTIQUES D'YVAN. Là-bas, à l'entour de la Basilique, les voix s'élèvent implorantes vers Marie, vers la Vierge Immaculée, et au ciel les étoiles continuent de s'allumer et de scintiller en nombre infini.

FIN

qui étaient sous les armes, cavaliers comme les autres ont suivi son convoi, tambour battant et ont fait le tour de la fosse. Il est enterré au cimetière de la ville, ainsi que son père et celui de Courfaivre. Mais pour ce dernier, il n'y a pas eu d'invitation, on ne l'a pas accompagné. Je ne sais pourquoi on l'a fait à celui-ci, mais toujours est-il que si on l'a fait, c'est d'après l'avis des juges du tribunal révolutionnaire, lequel est allé à la municipalité, pour les inviter à faire cette démarche, non pas, qu'il les requiert à cela, mais qu'il leur conseille de le faire et ils l'ont fait.

Le tribunal révolutionnaire fait toujours quelques expéditions. Une fille de Courroux, nommée Marguerite Gueniat, a été condamnée, pour infanticide, à une année de prison et aux frais du procès, et une amende de la valeur ou du montant de sa contribution mobilière, ce qui sera peu de chose, fin mars 1794.

FIN

LOUIS QUATORZE

(NOUVELLE).

Ce n'est pas du petit-fils de Henri IV, du vainqueur de l'Autriche, de l'Espagne et des Flandres, de

Louis dont un regard enfantait des Corneille selon Boileau et qui, selon « ce même Boileau, laissait mourir de faim le grand poète du *Cid*. Ce n'est pas du Grand Roi, du Roi Soleil que je veux vous parler.

Mon Louis Quatorze avait des origines plus modestes et devait son nom illustre à ce que, plus favorisé encore que le Petit Poucet, septième de sept enfants, il était, lui, le quatorzième des quatorze garçons « tous bien vivants » dont la Providence avait doté généreusement ses parents.

Ceux-ci exerçaient, dans un petit village de l'Oise, la profession de « pauvres. »

J'ai bien dit la « profession » car, de père en fils, onques ne leur en connut d'autres, et vous ne les auriez fait renoncer, ni pour or, ni pour argent, à ce qu'ils considéraient comme un privilège si bien admis que nul ne songeait à leur contester la dîme qu'ils prélevaient régulièrement sur chacun des habitants.

Au reste, ils étaient honnêtes, serviables et jouissaient de l'estime générale.

Ma première rencontre avec Louis Quatorze eut lieu vers 1868; il paraissait alors à peu près l'âge où son glorieux homonyme était monté sur le trône, bien qu'en réalité plus âgé.

J'étais en villégiature chez un de mes amis, excellent homme, qui pouvait à bon droit se dire le père et maire de ses administrés, lesquels ne lui adressaient jamais en vain la prière :

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

Assis sur un banc de mousse devant la maison, je respirais ces senteurs champêtres si douces au nerf olfactif des Parisiens, en assistant à un curieux défilé de mendiants de tout âge et de tout sexe, à qui la cuisinière distribuait généreusement les reliefs du repas de la veille (un de ces festins pantagruéliques avec lesquels les provinciaux fêtent l'arrivée d'un ami).

La cour se vidait lentement, quand je vis

arriver un tout petit bonhomme, traînant un immense panier dans lequel on eût pu le faire entrer sans difficulté.

— Comme tu arrives tard, mon pauvre Louis Quatorze ! s'écria la servante.

La pensée du Roi-Soleil en habit de douze millions et perruque à trois marteaux s'alliait si mal avec ce marmot déguenillé dont la culotte déchirée laissait passer la chemise et dont les cheveux en broussailles cachaient à demi le visage barbouillé, que je le regardais avec stupéfaction...

— Maman m'envoie « à la provision », elle demande du bouillon...

— Je n'en ai plus guère, mais c'est égal, je t'en remplirai tout de même un petit pot.

— Et puis du gigot...

— Il n'en reste plus.

— Vous en aviez pourtant un beau hier.

— Oui, mais le monsieur de Paris l'a trouvé si bon qu'il y est revenu plusieurs fois.

Le gamin jeta un regard courroucé sur ma personne.

— Mais j'ai du poulet, de la galette.... donne-moi ton panier, je trouverai bien de bonnes choses pour le remplir.

Louis Quatorze tendit le gigantesque récipient, et, moins fier que le Grand Roi qui avait « failli attendre », il attendit patiemment en fourrant ses doigts dans son nez.

— Tu aimes donc aussi le gigot, petit ?

— Oui.

— Et les pièces blanches ? dis-je en lui tendant vingt-sous.

Il les regarda dédaigneusement sans les prendre.

— Nous ne sommes pas des mendians.

— Bah !

— Nous sommes des pauvres, dit-il, comme il eût dit : « L'Etat, c'est moi ! »

— Bon, alors, tu ne veux pas d'argent pour acheter des bonbons, des billes...

— Achetez-les moi vous-même.

Ce petit bonhomme m'amusait, et comme la bonne revenait avec le panier plein, je le pris d'une main, son propriétaire de l'autre, et j'allai dévaliser l'unique épicer du lieu à son profit.

— Est-ce que tu vas bien loin, avec cette lourde charge ?

— Non, au bout du village, à la vieille carrière, c'est là que nous demeurons. Voulez-vous venir chez nous ? papa vous recevra bien.

— Et puis, je te porterai ton panier.

Il rit.

Décidément il me pardonnait mon gigot.

Un quart d'heure après, nous pénétrions sous les voûtes sombres.

— Est-ce que tu n'allumes pas une lanterne ?

Ce n'est pas la peine, j'y vois aussi clair qu'en plein jour. Donnez-moi la main.

Nous marchâmes un moment.

— Tenez, vous ne voyez pas, là, à votre droite, il y a une fondrière sans fond, monsieur.

— Sans fond ! diable ! petit.

— Vous ne me croyez pas ? Frottez une allumette.

A la clarté vacillante, je vis en effet que nous côtoyions un abîme.

— Il ne faudrait pas se tromper de chemin.

— Il n'y a pas de danger, dit l'enfant, continuant insoucialement sa marche.

Un instant après, une voix mâle me salua.

— Bonjour, monsieur, vous venez visiter la carrière. Allumez, garçons.

Et j'aperçus à la lueur d'une torche toute



M. Roosevelt
le nouveau Président des Etats-Unis.

la famille réunie autour d'une table grossière.

Il y avait treize gaillards solides, aussi grands et robustes que le quatorzième était petit et frêle. Le père était une sorte d'hercule et son autorité semblait absolue sur ceux qui l'entouraient.

Il m'accueillit avec une cordialité pleine de franchise et, caressant la joue de son dernier-né avec une douceur qui contrastait avec la rudesse de ses manières :

— Voyez-vous, monsieur, on le croit « innocent » parce qu'il n'est pas comme les autres, mais il a plus de malice et d'esprit dans sa petite personne que dans celle de tous ses frères.

Je revis plusieurs fois ces braves gens pendant mon séjour au village : j'avais pris mon Louis Quatorze en affection et lui, de son côté, me le rendait.

— A mon départ, il m'accompagna jusqu'à la gare, s'obstinant à porter ma valise.

— Oh ! je suis plus fort que je n'en ai l'air, disait-il en riant.

* * *

Quelques années s'écoulèrent et parmi elles l'Année terrible.

Quand je revins au paisible village où je trouvais toujours un si cordial accueil, la guerre avait passé par là, et si la nature insouciante recouvrat déjà de riches moissons les champs ensanglantés la veille, bien des places vides restaient dans les chaumières, les hommes, hélas ! ne poussant pas comme les épis.

Beaucoup de ceux dont je m'informais avaient péri dans quelque bataille ou dans les casemates prussiennes.

— Et les Quatorze ? dis-je tout à coup (car, depuis longtemps, on ne les désignait pas sous d'autre nom).

— Les Quatorze ne sont plus que treize, me répondit tristement mon hôte, et le plus jeune est parti le premier.

— Quoi mon petit compagnon !...

— Mort, mais mort en brave ; tout petit qu'il était, c'était un grand cœur...

Les Prussiens régnaient en maîtres dans notre pauvre pays, que tous les hommes valides avaient quitté pour l'armée. Seuls, les Quatorze, réfractaires au service, mais pas moins bons patriotes pour cela, tenaient la campagne et à eux tous seuls causaient grand dommage à l'ennemi.

Enfermés dans leur tanière, dont ils connaissaient tous les détours, ils n'en sortaient que pour démolir les sentinelles, mais ils en faisaient un véritable massacre. Quant aux soldats envoyés d'abord pour les déloger, ils tombèrent frappés par des balles invisibles et aucun ne sortit des sombres replis de la carrière...

Les Prussiens étaient furieux ; ils essayèrent de l'intimidation sur des villageois et plusieurs habitants furent passés par les armes.

Mais les Quatorze répondirent laconiquement : « Dix Prussiens par Français fusillé », — et ils tinrent religieusement parole.

On résolut de recourir à la ruse. C'étaient toujours les gens du pays qui fournissaient « la provision » aux hardis partisans, et c'était toujours Louis Quatorze, le plus petit et le plus adroit, qui se glissait la nuit dans les villages d'alentour.

Tout en feignant de ne plus s'en occuper, les Prussiens organisèrent une étroite surveillance et, un soir, à l'entrée de la carrière, l'enfant se trouva entouré de huit soldats à mine farouche...

— Tu vas nous conduire au repaire de ces gredins, dit l'officier qui commandait, et au moindre cri, au moindre signal, au moindre accident qui arrive à mes hommes, je te casse la tête comme à un chien. Est-ce compris ?

— Oui, dit le gamin qui le regardait sans trembler.

Une lumière les aurait trahis, ils se bornèrent à lier solidement les bras du petit bonhomme et à nouer chacun la corde à leur centuron pour ne pas s'écartier.

— Maintenant marche, dit l'officier en prenant un bras du prisonnier, tandis qu'un soldat en faisait autant.

Sans mot dire, Louis Quatorze s'engagea dans le sombre défilé. Les Prussiens avançaient silencieusement, le doigt sur la gâchette de leur fusil.

Soudain le guide s'arrêta ; les soldats se pressaient derrière lui.

— Eh bien ! qu'attends-tu, dit à voix basse l'officier, sommes-nous arrivés ?

— Oui.

Il y eut un cri terrible.

D'une brusque secousse, l'enfant cramponné à ses compagnons s'était précipité avec eux dans une fondrière, entraînant dans sa chute ceux qui le suivaient, liés entre eux comme une grappe humaine.

Vainement ils essayèrent de s'arc-bouter, de s'accrocher au mur... ils disparurent l'un après l'autre dans l'abîme : les gémissements, les jurons, les blasphèmes s'éteignirent et il se fit un grand silence...

Quand les Quatorze, errant dans la carrière à la recherche de leur frère, arrivèrent au lieu de ce drame terrible, ils trouvèrent un malheureux accroupi dans un coin, glacé d'effroi, claquant des dents. C'était le seul survivant de cette hécatombe, il avait eu la présence d'esprit de détacher son ceinturon et avait ainsi échappé à la mort effroyable de ses camarades.

Comme le petit tailleur des contes allemands, le brave enfant en avait tué « sept d'un coup », seulement, lui, ce n'étaient pas des mouches, mais des hommes.

— Eh bien ! que pensez-vous de notre Louis Quatorze ?

— Je pense que le « Grand » aura certainement embrassé le « Petit » à son arrivée là-haut.

ARTHUR DOURLAC